

Taux de conversion pour l'année tarifaire 2026

Taux de conversion dans Top Invest

Combinaison des prestations:
rente de partenaire 60 %, rente pour enfant 0 %*

Surobligatoire, hommes et femmes		
Âge de retraite	2026	à partir de 2027
58	3,947 %	3,814 %
59	4,041 %	3,908 %
60	4,142 %	4,007 %
61	4,248 %	4,113 %
62	4,362 %	4,226 %
63	4,483 %	4,347 %
64	4,613 %	4,476 %
65	4,752 %	4,614 %
66	4,901 %	4,762 %
67	5,061 %	4,921 %
68	5,234 %	5,092 %
69	5,420 %	5,277 %
70	5,621 %	5,477 %

* Rente de partenaire = 60 % de la rente de vieillesse; rente d'enfant de pensionné = 0 %

Combinaison des prestations pour l'option «Rente de vieillesse maximale»:
rente de partenaire 0 %, rente pour enfant 0 %*

Surobligatoire, hommes et femmes		
Âge de retraite	2026	à partir de 2027
58	4,210 %	4,059 %
59	4,322 %	4,170 %
60	4,441 %	4,288 %
61	4,568 %	4,413 %
62	4,704 %	4,548 %
63	4,849 %	4,691 %
64	5,005 %	4,845 %
65	5,173 %	5,011 %
66	5,353 %	5,190 %
67	5,548 %	5,382 %
68	5,759 %	5,590 %
69	5,987 %	5,815 %
70	6,235 %	6,060 %

* Rente de partenaire = 0 %; rente d'enfant de pensionné = 0 %

**Combinaison des prestations pour l'option «Rente de partenaire maximale»:
rente de partenaire 100 %, rente pour enfant 0 %***

Surobligatoire, hommes et femmes		
Âge de retraite	2026	à partir de 2027
58	3,602 %	3,472 %
59	3,677 %	3,548 %
60	3,758 %	3,628 %
61	3,843 %	3,713 %
62	3,934 %	3,803 %
63	4,030 %	3,899 %
64	4,133 %	4,002 %
65	4,243 %	4,111 %
66	4,361 %	4,228 %
67	4,487 %	4,354 %
68	4,622 %	4,488 %
69	4,767 %	4,633 %
70	4,924 %	4,789 %

* Rente de partenaire = 100 % de la rente de vieillesse; rente d'enfant de pensionné = 0 %

**Combinaison des prestations:
rente de partenaire 60 %, rente pour enfant 20 %***

Surobligatoire, hommes et femmes		
Âge de retraite	2026	à partir de 2027
58	3,910 %	3,780 %
59	4,010 %	3,880 %
60	4,120 %	3,980 %
61	4,230 %	4,090 %
62	4,350 %	4,210 %
63	4,470 %	4,330 %
64	4,600 %	4,460 %
65	4,740 %	4,600 %
66	4,890 %	4,750 %
67	5,050 %	4,910 %
68	5,220 %	5,080 %
69	5,410 %	5,270 %
70	5,610 %	5,470 %

* Rente de partenaire = 60 % de la rente de vieillesse;
rente d'enfant de pensionné = 20 % de la rente de vieillesse

**Combinaison des prestations pour l'option «Rente de vieillesse maximale»:
Rente de partenaire 0 %, rente pour enfant 20 %***

Surobligatoire, hommes et femmes		
Âge de retraite	2026	à partir de 2027
58	4,179 %	4,030 %
59	4,297 %	4,147 %
60	4,422 %	4,270 %
61	4,553 %	4,399 %
62	4,691 %	4,536 %
63	4,838 %	4,681 %
64	4,994 %	4,835 %
65	5,161 %	5,000 %
66	5,342 %	5,179 %
67	5,538 %	5,372 %
68	5,749 %	5,581 %
69	5,979 %	5,808 %
70	6,229 %	6,054 %

* Rente de partenaire = 0 %; rente d'enfant de pensionné = 20 % de la rente de vieillesse

**Combinaison des prestations pour l'option «Rente de partenaire maximale»:
Rente de partenaire 100 %, rente pour enfant 20 %***

Surobligatoire, hommes et femmes		
Âge de retraite	2026	à partir de 2027
58	3,568 %	3,441 %
59	3,651 %	3,523 %
60	3,737 %	3,609 %
61	3,827 %	3,698 %
62	3,920 %	3,791 %
63	4,018 %	3,888 %
64	4,121 %	3,991 %
65	4,231 %	4,100 %
66	4,349 %	4,217 %
67	4,476 %	4,344 %
68	4,613 %	4,480 %
69	4,760 %	4,626 %
70	4,919 %	4,784 %

* Rente de partenaire = 100 % de la rente de vieillesse;
rente d'enfant de pensionné = 20 % de la rente de vieillesse



Informations complémentaires sur les options:
AXA.ch/option-retraite-prevoyance-complementaire